



## Communiqué de presse

Paris, le 28 janvier 2018

La ministre de la Culture,

Livre des commémorations nationales 2018 – déclaration

Je tiens d'abord à rappeler mon rejet total des thèses et de l'engagement de Charles Maurras. Il n'y a absolument aucune ambiguïté dans ma position.

La polémique autour du « Livre des commémorations nationales » n'est pas la première puisqu'en 2011, le ministère de la Culture avait décidé de renommer le « recueil des célébrations nationales » en "Livre des commémorations nationales" suite à l'émoi qu'avait suscité la "célébration de Louis-Ferdinand Céline".

Cette décision marquait la volonté de ne pas limiter ce travail d'identification par le Haut Comité des commémorations nationales aux seules heures de gloire à célébrer mais aussi aux heures sombres de l'histoire de France.

Nous voyons aujourd'hui que l'ambiguïté persiste. Que la commémoration peut être vécue comme un appel à célébrer ensemble au nom de la nation. Cela conduit à des malentendus qui sont de nature à diviser la société française.

Nous devons lever cette ambiguïté.

Je recevrai très prochainement les membres du Haut-comité présidé par Madame Danielle Sallenave afin de questionner, ensemble, la pertinence de cette démarche mémorielle conduite au nom de l'Etat par des experts.

J'ai par ailleurs demandé au directeur de la publication du "Livre des Commémorations nationales 2018" de rappeler l'ouvrage et de lancer sa réimpression après retrait de la référence à Maurras.

Le travail et l'expertise des membres du Haut-comité ne sont évidemment pas en cause.